

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	17.02.2015	13:12	15.120	DFS	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Théo Bregnard

Titre: Non à la politique de la terre brûlée et du fait accompli!

Contenu:

Pas un jour sans une nouvelle "bombe" (sous couvert de réalisme ou de nécessité) contre la votation populaire du 24 novembre 2013. Qu'on puisse interpréter la volonté populaire, qu'on puisse réfléchir à sa mise en œuvre est une chose, la remettre en cause et la bafouer en est une autre! Il est dès lors inacceptable que la direction d'HNE prenne publiquement position pour fermer l'hôpital de soins aigus de La Chaux-de-Fonds, comme lors de l'émission *Mise au point* de ce dimanche, alors même que la population a voulu deux sites de soins aigus, en attendant de réfléchir à l'avenir des soins pour notre canton!

Le Conseil d'Etat (et dans une moindre mesure la direction d'HNE) doit réfléchir à l'avenir, être une force de proposition, orienter nos perceptions, mais il ne peut remettre seul en cause l'ensemble d'un plan voté par le peuple, sous peine de décrédibiliser durablement les fondements de notre démocratie et de péjorer la qualité des soins en favorisant un parti plutôt qu'un autre. Et ce d'autant plus que nos deux sites de soins aigus avoisinent les 100% d'occupation des lits!

De ce point de vue, le Conseil d'Etat ne peut accepter les propositions suivantes d'HNE de "*centralisation des urgences opératoires sur le site de Neuchâtel [...] Au vu du caractère critique de la situation actuelle, l'HNE est amené à demander la mise en œuvre anticipée de cette mesure au 1er mars 2015. [...] La concentration des urgences opératoires, qui induit la fermeture du bloc opératoire de La Chaux-de-Fonds, les week-ends et jours fériés, est donc la seule voie à suivre.*"

Quelle preuve possède le Conseil d'Etat que cela ne nuira pas gravement à la santé des patients d'HNE hospitalisés sur le site? Pour nombre de médecins consultés, notamment un professeur de Berne, force est de reconnaître que la non possibilité d'opérer une urgence (de patients déjà hospitalisés ou entrés par les urgences) 24h/24 sur un site de soins aigu, représente non seulement une perte de qualité de prise en charge majeur, mais aussi un risque potentiellement grave pour la population. Cela, sans compter l'image très négative pour HNE dans son ensemble (du point de vue du recrutement médical dont on parle tant et de la population qu'il s'agit de rassurer quant à la qualité des soins). Ces éléments rejoignant d'ailleurs la seule vraie étude sur le sujet qui rendait un préavis négatif quant à une éventuelle fermeture.

Dès lors, en l'absence d'analyse concrète et étoffée permettant de justifier la fermeture des blocs opératoires (proposition quasi unique en Suisse concernant un site de soins aigus), sans graves conséquences et sans base légale permettant de remettre en cause une votation populaire, nous demandons au Conseil d'Etat de tout faire pour que la population ne soit pas mise devant le fait accompli!

Développement:

